

TERRITOIRE

DÉCEMBRE 2013 #37



PORTRAIT(S)

*de ma Communauté
de communes*



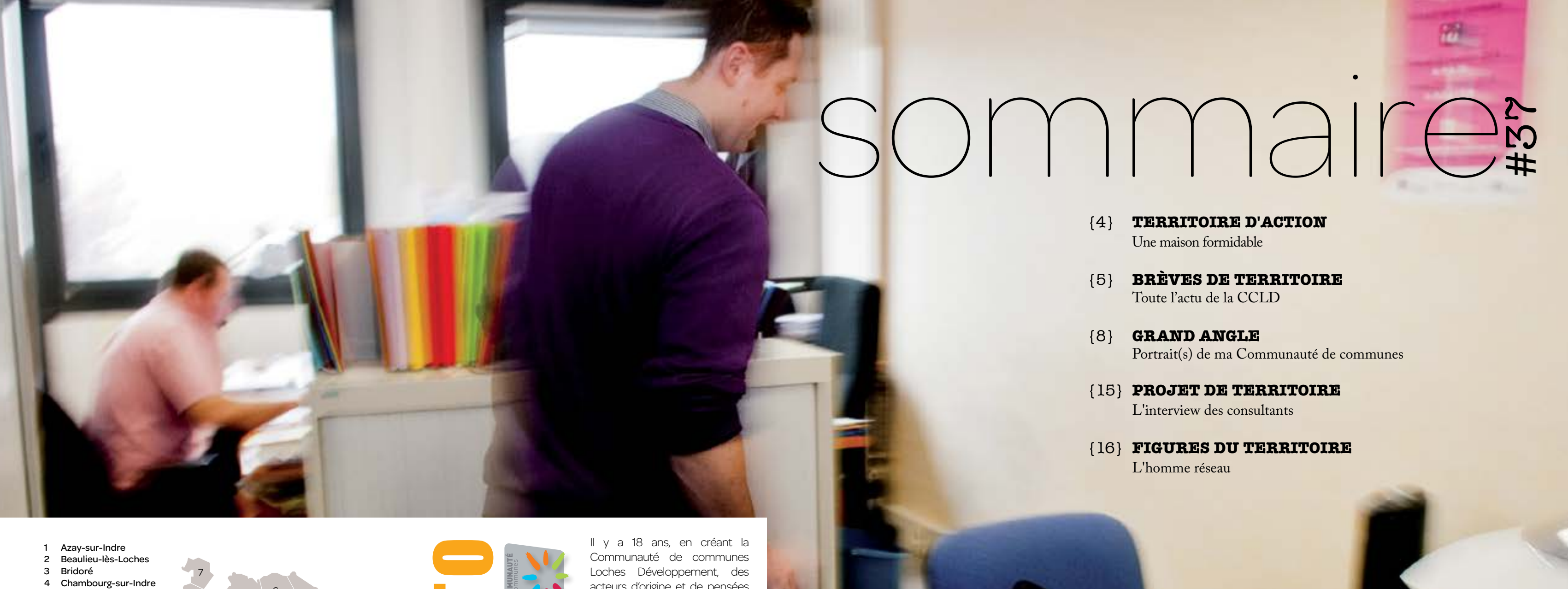
ACTION SOCIALE

Au cœur du CLAS

SUD TOURAINE ENTREPRISES

L'homme réseau





sommaire#37

{4} **TERRITOIRE D'ACTION**

Une maison formidable

{5} **BRÈVES DE TERRITOIRE**

Toute l'actu de la CCLD

{8} **GRAND ANGLE**

Portrait(s) de ma Communauté de communes

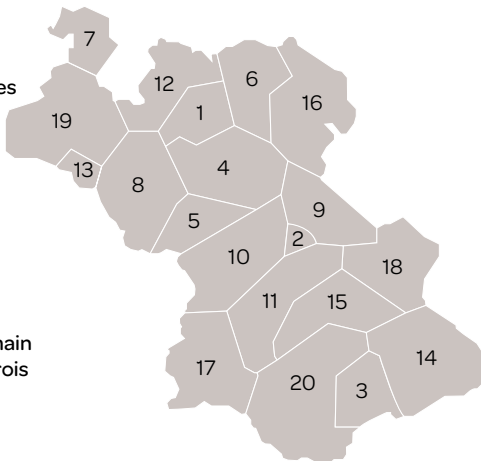
{15} **PROJET DE TERRITOIRE**

L'interview des consultants

{16} **FIGURES DU TERRITOIRE**

L'homme réseau

- 1 Azay-sur-Indre
- 2 Beaulieu-lès-Loches
- 3 Bridoré
- 4 Chambourg-sur-Indre
- 5 Chanceaux-près-Loches
- 6 Chédigny
- 7 Cormery
- 8 Dolus-le-Sec
- 9 Ferrière-sur-Beaulieu
- 10 Loches
- 11 Perrusson
- 12 Reignac-sur-Indre
- 13 Saint-Bauld
- 14 Saint-Hippolyte
- 15 Saint-Jean-Saint-Germain
- 16 Saint-Quentin-sur-Indrois
- 17 Saint-Senoch
- 18 Sennevières
- 19 Tauxigny
- 20 Verneuil-sur-Indre



ÉDITO



Il y a 18 ans, en créant la Communauté de communes Loches Développement, des acteurs d'origine et de pensées diverses se sont rassemblés pour bâtir avec succès un projet commun et relever le défi de la

modernisation de notre territoire.

Désormais, le temps est venu de bâtir un nouveau projet. La crise que nous traversons nous oblige à anticiper le futur. La commune, j'en suis convaincu, restera bel et bien la cellule de base de notre démocratie et l'acteur des services de proximité. En revanche, l'avenir économique, la dynamique touristique et, plus généralement, le développement de notre territoire ne pourront se concevoir que dans le cadre d'une coopération renforcée avec les trois autres Communautés de communes de la Touraine Côté Sud. Le véritable défi consiste dès lors à savoir comment rassembler nos moyens et nos forces sans que les habitants de notre Communauté de communes n'aient à pâtir d'un éventuel éloignement du pouvoir de décision. Plus que jamais, il incombe aux élus de savoir concilier la proximité, réclamée par le citoyen, et le développement de services à la population adaptés aux contraintes modernes et qui ne pourront se réaliser désormais qu'à plusieurs, faute de moyens suffisants.

Une certitude en attendant, Loches Développement est devenu en 18 ans un acteur incontournable de notre vie locale. Et pourtant, cette jeune

collectivité souffre d'un déficit d'image et d'une méconnaissance concernant ses missions, son fonctionnement ou encore ses agents. Ce numéro est l'occasion de vous donner les clés pour mieux comprendre votre Communauté de communes. En bientôt deux décennies, nos compétences se sont renforcées, diversifiées, une équipe dévouée et très professionnelle de 63 agents s'est formée pour mener à bien des projets qui servent l'intérêt public. Ces hommes et ces femmes de l'ombre qui, aux côtés des élus, s'investissent chaque jour pour le bon fonctionnement et le développement de notre territoire ont accepté de venir sur le devant de la scène en s'exposant dans ces pages. C'est en allant à votre rencontre, en se donnant à voir et à entendre qu'ils vous permettent de vous familiariser un peu plus avec cette collectivité et le vaste travail qu'elle réalise. Je tiens à les remercier chaleureusement, tout comme les bénévoles et les salariés qui s'investissent au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale auquel nous consacrons une large place dans ce numéro. Leur travail exemplaire reflète là aussi un investissement sincère et un profond attachement à notre territoire et à nos communes.

Belles fêtes à toutes et à tous !



*Pierre Louault, Président
Communauté de communes
Loches Développement*

Des suggestions, des remarques sur
votre magazine Territoire ?
territoire@lochesdeveloppement.com



En vous rendant sur le site de la CCLD :
www.lochesdeveloppement.com,
cliquez sur le Portfolio n°37 associé à
ce numéro et découvrez en exclusivité
les photos de **Stephan Larroque** non
publiées sur votre magazine. Nous vous
offrons ainsi la possibilité de prolonger
les rencontres réalisées dans le cadre de
nos reportages.

Magazine de Loches Développement,
avenue de la Liberté, BP 142,
37601 Loches cedex. Tél. 02 47 91 19 20
www.lochesdeveloppement.com
Directeur de la publication : Pierre Louault.
Rédaction : Territoire de Com', Sophie Lebrun.
Création : Céline Morissonnaud.
Impression : Imprimerie RL.
Photos : Stephan Larroque.
ISSN 1960-9337.
Dépôt légal à parution.

suppléments



*Arrêt sur Images sur l'entreprise AMI
réalisé par le photographe
Stephan Larroque.*



*La Lettre du tri sélectif
et du recyclage, n°11.*

Au 7 rue de Tours, une maison formidable

Véritable amortisseur social, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Loches Développement impulse et coordonne une multitude de projets sur le territoire pour accompagner des publics en difficulté.

Cette grande cour intérieure largement ouverte sur la rue les rassemble tous ou presque. C'est ici, au cœur de Loches, que le CIAS, entouré de ses principaux partenaires socio-professionnels reçoit, écoute, oriente et accompagne une population croissante de personnes en situation de précarité ou en souffrance. Si le Conseil Général est bien le chef de file de l'action sociale sur le département, « le CIAS réalise un travail de proximité indispensable et répond aux situations d'urgence » explique sa vice-présidente, Anne Pinson. « D'ici, nous sommes en mesure d'analyser au plus près l'évolution des besoins sociaux du territoire, d'autant que nous assurons le suivi des bénéficiaires du RSA » renchérit la directrice, Joëlle Raffner. A ses côtés, Séverine, Nadine, Dominique, Maud et Stéphanie forment une équipe 100% féminine et ultra polyvalente, régulièrement épaulée de bénévoles. Les réponses apportées sont toujours sur-mesure et co-construites : « le CIAS ne fait rien tout seul ! -précise Mme Raffner- nous connaissons le fonctionnement de nos partenaires et chacune de nos actions est pensée et réalisée avec eux ».

Exemple avec l'atelier mensuel de cuisine, créé avec l'ADMR et la CAF pour apprendre à valoriser les produits frais de la Banque Ali-

mentaire distribués deux fois par mois au CIAS. Un rendez-vous très fréquenté que ne manqueraient pour rien au monde les participants. Le jardin partagé illustre lui aussi la réussite de cette méthode de travail en réseau qui vaut au CIAS une reconnaissance unanime, avec l'intervention d'associations à caractère environnemental auprès des jardiniers néophytes par exemple. Même approche pour la Bourse aux meubles, le CIAS pilote le projet mais le travail de collecte est réparti entre différentes associations caritatives. Toujours à l'initiative de nouvelles dynamiques sociales, le CIAS réalisé avec ses partenaires un diagnostic territorial du logement qui a débouché sur l'ouverture en juin 2012 d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de 15 places géré par l'association de l'Entr'Aide Ouvrière. « Avec nos deux résidences sociales et le parc de Val Touraine Habitat, on dispose désormais sur Loches d'un parcours locatif complet qui permet de faire cheminer les personnes au rythme de l'évolution de leur situation » explique Mme Pinson. L'accompagnement de ces personnes, parfois en grande précarité, se veut global, logement, santé, travail... Là encore, la proximité entre tous les acteurs sociaux réunis au 7 rue de Tours permet d'intervenir de façon coordonnée et efficace. Plus qu'une maison, une famille. ■

les chiffres du service*

- 32 h d'accueil hebdomadaire
- 129 domiciliations
- 80 personnes bénéficiaires du RSA accompagnées/mois
- 1214 colis alimentaires distribués pour 2820 personnes
- 94 secours financiers attribués pour des factures ou un prêt

Instructions...

- 49 demandes d'intervention d'une aide à domicile ou d'accueil en établissement
- 22 dossiers d'obligation alimentaire
- 193 demandes de logement social

*Données 2012



Au sein de l'atelier cuisine, le CIAS et l'ADMR partagent leurs pratiques professionnelles et transmettent le plaisir de cuisiner et de bien manger. Une parenthèse conviviale qui permet aux participants de sortir de l'isolement dont ils souffrent fréquemment.



Tous les vendredis, deux animatrices de l'association AGEVIE réunissent des personnes âgées en perte d'autonomie dans les locaux du CIAS. Préparation du repas, ateliers ou simple bavardage, tous les prétextes sont bons pour chasser la solitude et surmonter l'ennui.



Sur un terrain mis à disposition par la Ville de Loches, des retraités, des familles et des personnes seules cultivent leur parcelle de potager. Un « Conseil des jardiniers » animé par le CIAS permet à chacun d'exprimer son point de vue et de gagner en autonomie. « Au jardin, la parole se libère plus facilement qu'ailleurs » se réjouit Mme Raffner.

Joëlle Raffner (à gauche sur la photo), directrice du CIAS et son équipe. Autour de la vice-présidente, Anne Pinson (assise), trois membres élus de la commission permanente, également bénévoles. L'investissement des bénévoles est indispensable au bon fonctionnement du CIAS.



Hommage



Hervé Ageorges était membre du bureau de la Communauté de communes depuis son élection à la tête de la mairie de Bridoré en 2008. Ses compétences mais aussi son tempérament nous ont beaucoup apporté. Ancien banquier, le bureau appréciait son expertise, son sens de l'analyse, sa rigueur financière et un goût pour le partage de risque bien analysé. Il était écouté. Nous l'avons vu lutter contre la maladie et nous resterons admiratifs à jamais du courage dont il a fait preuve. Son optimisme et sa foi en l'avenir nous servaient souvent de leçon : « que la vie est belle sur cette terre ! », nous répétait-il. Au nom du bureau et de tous les élus de Loches Développement, nous renouvelons nos condoléances et notre amitié à sa famille qui l'a toujours soutenu de manière remarquable.

VOS TRAVAUX SUBVENTIONNÉS JUSQU'EN SEPTEMBRE 2014

Il vous reste encore quelques mois, jusqu'à septembre prochain, pour bénéficier du Programme d'Intérêt Général (PIG). Les travaux finançables concernent l'isolation des logements mais aussi leur

adaptation au vieillissement et au handicap de leurs occupants. Les subventions, mobilisables jusqu'à 80% des travaux, restent octroyées sous conditions d'éligibilité mais ces dernières se sont considérablement assouplies. N'hésitez plus et renseignez-vous auprès du PACT qui vous fournira gratuitement les conseils techniques préalables aux travaux. Attention ! Ils devront être réalisés par des professionnels et ne pourront démarrer qu'après départ du dépôt de la demande de subvention.

Contact : PACT,
Anne Léger au 02 47 91 58 93



Loches Développement roule propre

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et de l'économie verte, Loches Développement s'est équipé cette année de son premier véhicule 100% électrique. Le choix de la collectivité s'est porté sur le modèle Renault Zoé de conception et de fabrication française.



Aide financière pour deux entrepreneurs

Au mois de novembre, deux entrepreneurs de notre territoire, Virgine Steib et Damien Salmon ont reçu de Loches Développement et d'Initiative Touraine des prêts d'honneur de 10 000 et 15 000 euros respectivement. Mme Steib a repris début décembre « La Joie de vivre », le bar tabac-presses de Reignac-sur-Indre, sous forme d'une location-gérance pendant trois ans avant d'envisager plus tard un rachat du fonds. Forte d'une solide expérience dans le commerce et la relation clients, Mme Steib prévoit de rafraîchir un peu les lieux et de redynamiser l'activité, conduite jusque-là par Mme Laubert qui a fait valoir ses droits à la retraite. Quant à M. Salmon, il a créé en avril à Tauxigny la SARL STTP, société de travaux publics,

Contact : Service Développement économique - 02 47 91 19 32
deveco@lochesdeveloppement.com



de transports de marchandises et de location de camions agricoles avec benne. Il se lance à son compte après avoir acquis une solide expérience et une excellente réputation dans le terrassement, la démolition et les travaux de voiries.

Ces prêts d'honneur de 4 ans à taux zéro ont permis de conforter la trésorerie de ces nouveaux entrepreneurs et de jouer un effet de levier vis-à-vis de leurs prêts bancaires. Loches Développement adhère depuis mai dernier à Initiative Touraine et projette, avec ce nouveau partenaire, d'accompagner financièrement une centaine de projets sur les 20 communes du territoire durant les 10 prochaines années.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT FACTURATION AU SEMESTRE



A compter du 1^{er} janvier 2014, le service eau potable et assainissement de votre Communauté de communes met en place de nouvelles périodicités de facturation. Ainsi, au premier semestre, vous recevrez une première facture correspondant à 50% des abonnements eau et assainissement et à l'estimation de votre consommation calculée sur la moyenne des trois dernières années. La deuxième moitié des abonnements eau et assainissement et le solde de la consommation suite au relevé des compteurs seront facturés au cours du deuxième semestre.

Divers moyens de paiement des factures vous sont proposés : mensualisation, prélèvement à échéance, virement, chèque, numéraire et carte bancaire (sur place ou par téléphone). En cas de problème financier pour acquitter vos factures, le service reste à votre disposition pour mettre en place un échéancier et éviter ainsi d'éventuels frais et poursuites inutiles.

Service eau potable et assainissement : 57 rue Quintefol à Loches
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30
Tél. et assistance technique 24h/24 au 02 47 59 03 05
Mail : eau.assainissement@lochesdeveloppement.com

REEAP



un réseau d'aide aux parents sur notre territoire

Depuis 1999, il existe un peu partout en France des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) qui leur offrent la possibilité de se rencontrer, avec ou sans l'appui de professionnels, pour renforcer via le dialogue et l'échange, leur capacité à exercer pleinement leur responsabilité parentale. En septembre dernier un comité constitué d'une quarantaine de professionnels et des bénévoles du territoire s'est réuni pour lancer le REAAP de la Communauté de Communes. Ce réseau, destiné à toutes les familles du territoire, a pour ambition d'insuffler une dynamique locale autour de la parentalité. L'évolution de la société, mais aussi de multiples mutations touchant les familles, les relations conjugales et les rôles parentaux, rendent parfois difficiles l'exercice de parents et l'éducation des enfants. Trois groupes de travail, animés par la CAF Touraine et Loches Développement, viennent d'être créés autour de « l'animation d'un réseau de professionnels et la communication auprès des familles », « l'autorité » et « la place des parents ». Ils devraient déboucher courant 2014 sur la création d'outils de communication, d'événements (conférence, débat, théâtre, etc.) ou encore de groupes de parole pour les parents. Une façon de leur rappeler qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent surgir au cours des différentes étapes du développement de leur enfant.



Le 14 novembre dernier, les élus de Loches Développement signaient la Charte nationale des REAAP pour formaliser l'existence de ce réseau d'aide à la parentalité sur notre territoire.

Restauration de nos cours d'eau ouverture de l'enquête publique

A partir de 2014 et jusqu'en 2018, Loches Développement envisage de réaliser des travaux de restauration des cours d'eau du Bassin de l'Indre. Ceux-ci abritent en effet une faune et une flore très riches qu'il convient de préserver (Directive Cadre Européenne sur l'Eau, 2006). Le Contrat Territorial Indre Amont prévoit d'importants financements pour y parvenir, notamment à l'attention des propriétaires riverains. Une enquête publique sera ouverte du 13 janvier au 13 février 2014 en vue d'autoriser ces travaux et de les déclarer d'Intérêt Général.

Dates à retenir :
- 8/01/2014 (19h, salle des fêtes de

St-Hippolyte) : réunion publique - Présence du commissaire-enquêteur en mairie les : 13/01 à Loches (9h-12h), 22/01 à Reignac-sur-Indre (14h-17h), 01/02 à St-Hippolyte (9h-12h), 07/02 à Vernueil-sur-Indre (14h-17h), 13/02 à Chambourg-sur-Indre (14h-17h)

Le dossier d'information et un registre ouvert seront tenus à la disposition du public durant l'enquête publique dans les mairies de Bridoré, St-Hippolyte, Vernueil-sur-Indre, St-Jean-St-Germain, Perrusson, Loches, Beaulieu-lès-Loches, Ferrière-sur-Beaulieu, Azay-sur-Indre, Chambourg-sur-Indre et Reignac-sur-Indre.

Confiance renouvelée à Coved



Les changements qui accompagnent le renouvellement de ce contrat sont détaillés dans la Lettre du tri jointe à ce magazine. La réduction des déchets et l'amélioration du tri sont le gage d'une fiscalité maîtrisée et demeurent les priorités de Loches Développement.

A l'issue d'une procédure d'appel d'offre européen, la CCLD vient d'attribuer les marchés de collecte, de tri et de traitement des déchets de notre territoire à COVED pour la période 2014-2019.

UNE RENCONTRE AVEC LES USAGERS DE L'EAU



Pierre Louault, Président de la CCLD et Gilbert Sabard, Président du Conseil d'exploitation de la régie autonome étaient présents aux côtés des agents du service pour expliquer à la cinquantaine d'usagers présente les différentes mesures récemment adoptées pour harmoniser la gestion, les abonnements et les tarifs mais aussi pour présenter les différents projets de modernisation du réseau.

Nouvelles têtes au service Économie

L'équipe du service Économie de Loches Développement s'est renforcée avec l'intégration de deux nouvelles recrues, Julien Bonsens et Yoann Rappeneau. Ancien conseiller à la Chambre des métiers et de l'artisanat, J. Bonsens est désormais Chef de projet Ecoconstruction, une filière que Loches Développement veut impulser en fédérant les acteurs et les initiatives existantes autour de projets structurants pour le territoire. Yoann Rappeneau, agent de développement au Pays Touraine Côté Sud par le passé, devient Chargé d'entreprise et d'animation économique. Référent des entreprises sur le territoire, il travaille dans un esprit de coopération avec nos partenaires consulaires et institutionnels. Le développement économique du territoire reste l'ambition première de la CCLD. Ces nouvelles compétences vont permettre de resserrer nos liens avec le tissu économique local et de continuer dans le même temps à prospecter des porteurs de projets.



Les compétences de la CCLD

➔ Rendez-vous en page 15 pour contacter les services de la CCLD



Action sociale



Aménagement



Déchets ménagers



Eau potable et assainissement



Économie



Environnement



Équipement sportif



Gens du voyage



Logement et habitat



Petite enfance et jeunesse



Tourisme



les 20 communes du territoire

jusqu'à présent

DÉSIGNENT

via le conseil municipal, leurs conseillers communautaires

à partir de mars 2014



communes de + de 1 000 habitants

ÉLIRONT

au suffrage universel direct leurs conseillers communautaires



communes de - de 1 000 habitants

DÉSIGNERONT

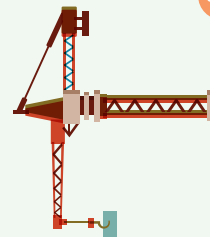
via le conseil municipal leurs conseillers communautaires



le conseil communautaire

La Communauté de communes est administrée par un conseil communautaire composé jusqu'à présent de délégués désignés par les conseils municipaux de toutes les communes membres en fonction du nombre d'habitants. Le conseil communautaire se réunit une fois par trimestre en séance publique, il compte à ce jour 61 membres. Il vote le budget, le compte administratif, le taux des taxes, délibère sur les orientations de la CCLD en matière d'aménagement de l'espace communautaire et d'équilibre social. Il prend enfin connaissance des diverses délibérations prises en bureau.

Avec ses 36 571 municipalités, la France représente à elle seule 30% des communes de l'Union européenne, un territoire morcelé qui limite forcément les marges de manœuvre de chaque commune. Très vite, dès la fin du XIX^{ème} siècle, des premières formes d'intercommunalités apparaissent, sous forme de syndicats techniques, permettant aux communes de s'associer pour répondre aux besoins d'équipement du territoire. En 1992, l'Etat prévoit de redynamiser les regroupements intercommunaux sur le fondement du volontariat. Il propose alors la formule de la Communauté de communes, plus particulièrement destinée à l'es-



APPROUVE

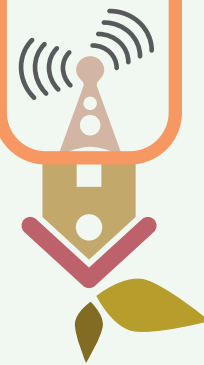
les statuts

Les statuts sont le «texte fondateur» de la Communauté de Communes : ils définissent ses compétences, la représentation des communes au sein de l'assemblée délibérante, ou encore ses recettes. Ils peuvent évoluer au fil des années pour permettre à la CCLD d'intégrer de nouvelles compétences mais à chaque changement, les statuts doivent être soumis puis approuvés par le Conseil Communautaire et par la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres.

NOMME

des commissions spécialisées

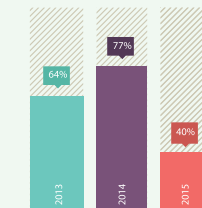
Pour favoriser un véritable travail d'équipe, différents domaines d'intervention ont été répartis entre les élus. Ainsi, des commissions spécialisées (Finances, Economie, Habitat, Déchets Ménagers, Communication...) sont animées par des conseillers communautaires et des vice-présidents. Elles permettent d'examiner avec les chefs de service et agents certaines affaires et de formuler des propositions. Ces commissions n'ont en revanche aucun pouvoir de décision.



ÉLIT

le bureau

Le conseil communautaire élit en son sein les membres du Bureau. Celui-ci est composé du Président, Pierre Louault, de 12 vice-présidents et de 2 membres issus du conseil communautaire. 12 des 14 membres du bureau sont des maires. Le bureau se réunit chaque lundi au siège de Loches Développement pour délibérer sur une série de sujets liés à des compétences et des projets de notre communauté de communes. Le compte-rendu de chaque séance est affiché dans le hall d'entrée du siège de Loches Développement.



le président

Le Président est élu par le conseil communautaire selon les règles applicables à l'élection du Maire, au scrutin secret à trois tours. Le Président prépare et exécute les délibérations prises en bureau. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. C'est aussi lui le chef des services de Loches Développement.



NOMME

63 agents

Loches Développement exerce ses compétences et met en oeuvre ses projets en s'appuyant sur une administration constituée de 63 hommes et femmes, des agents administratifs, techniques mais aussi sportifs et d'animation répartis dans cinq grands services. La CCLD compte aussi deux services autonomes : l'Office de tourisme et le Centre Intercommunal d'Action Sociale.



Les Français ont une opinion globalement positive de l'intercommunalité et de son action locale mais ils avouent méconnaître son fonctionnement et ses représentants selon un récent sondage*. Et pourtant, lors des élections municipales de mars prochain, vous serez pour la première fois invité à élire vos conseillers communautaires au suffrage universel direct. L'occasion est trop belle pour vous expliquer ce qu'est votre Communauté de communes, pour faire tomber les murs et mettre enfin sous les feux de la rampe les visages souvent méconnus de tous ces agents qui font vivre Loches Développement !

* Les Français et l'intercommunalité, Assemblée des Communautés de France (ADCF), septembre 2013

pace rural et aux bassins de vie des petites villes. Le succès est immédiat : plus de mille Communautés de communes se créent dans les cinq premières années d'application du texte. La Communauté de communes Loches Développement est l'une d'entre elles : le 31 décembre 1995, elle se substituait au syndicat intercommunal pour le développement du canton de Loches.

Un territoire de projets et de solidarité

Aujourd'hui, la totalité des communes française est fédérée en communautés : Communauté de communes, Communauté d'agglomération

ou Communauté urbaine. La majeure partie des grands services publics locaux et des projets structurants relève désormais d'une gestion collective et non plus municipale. Ainsi, les 20 communes membres de Loches Développement ont choisi de confier à l'intercommunalité 16 domaines de compétence parmi lesquels le développement économique et l'aménagement de l'espace (cf. page 11).

En 20 ans bientôt, ces transferts de compétence ont permis de décupler la capacité d'investissement du territoire et d'élaborer d'ambitieux projets qui ont enrayer la dévitalisation de notre espace rural. Créée dans un contexte de

crise économique locale, avec notamment la fermeture des anciennes champignonnières, la Communauté de communes Loches Développement a très nettement hissé le territoire vers le haut : depuis 1995, elle a contribué à la création de plus de 3 000 emplois.

En se réunissant au sein d'une intercommunalité, les communes de Loches Développement ont ouvert un espace de solidarité qui a participé à la réduction des fractures entre des territoires très ruraux, situés au sud de Loches et d'autres, presque péri-urbains, situés en dernière périphérie de l'agglomération tourangelle. ■

points de vue
3 regards rétrospectifs
et prospectifs sur la CCLD*

Guy Moreau,
maire de Chambourg-sur-Indre (photo 2)

A la création de la Communauté de communes en 1995, Chambourg-sur-Indre n'était pas partante, nous étions un peu inquiets. Aujourd'hui, notre regard a changé, Loches Développement a permis d'amener beaucoup d'emplois sur le territoire et de transformer le paysage économique local même si je regrette qu'elle n'ait pas pu contribuer à améliorer la liaison Tours-Châteauroux, la plus mal desservie du département. Cette année, le service Développement économique de la CCLD a renforcé son équipe, cela va permettre de continuer à faire avancer les choses. Autre bonne nouvelle, la prise de compétence eau et assainissement : l'eau est un bien vital, or la mise en place de ces services est souvent très coûteuse et requiert de nombreuses normes de sécurité que les communes ne peuvent assumer seules. La mutualisation est là aussi une bonne chose. Cependant, je crains fort qu'à un moment donné, les communes se sentent dépouillées. Les collectivités locales vivent une période de grande réforme et l'Etat pousse les Communautés de communes à prendre à leur charge de plus en plus de domaines. Il faudrait établir davantage de limites quant aux compétences de chacun, sur le qui fait quoi et pourquoi. Il y a des sujets pour lesquels la proximité reste essentielle. D'autres en revanche, comme l'emploi et l'habitat doivent être traités à une échelle beaucoup plus vaste et faire l'objet de partenariats entre les quatre Communautés de communes de la Touraine Côté Sud par exemple.

André Audurier, maire de Tauxigny (photo 3)

Je suis très optimiste sur l'avenir de la CCLD. Certes, je déplore le manque d'identification des administrés à cette jeune collectivité mais je suis certain que ça changera à l'avenir, d'autant que les Communautés de communes vont être amenées à prendre de plus en plus de compétences et pas toujours celles qui devraient leur revenir. Je le regrette car on ne se rend pas compte qu'on vide les communes de leur substance. Moi je plaide pour un renforcement des services de proximité dans les communes voire pour une mutualisation des services entre communes voisines. Sur certains dossiers, comme le PLU par exemple, il faut être sur place, je ne vois pas comment la Communauté de communes pourrait se rendre disponible pour chacune des 20 communes.



La CCLD a joué un rôle majeur dans le développement récent de notre territoire et continuera d'être un acteur indispensable à l'avenir. Seulement, il faut veiller à ce que les compétences que l'Etat transfère massivement (malheureusement !) aux collectivités locales s'exercent aux échelons qui leur correspondent le mieux : communal, intercommunal, voire au-delà. Je pense bien sûr aux zones d'activité et au développement économique qui devraient être gérés à l'échelle de toute la Touraine Côté Sud. Il faut savoir être souples, ne pas enfermer les collectivités dans des cadres trop rigides. Laissons aux territoires des marges d'initiative !

Joël Rabusseau, maire de Saint-Bauld (photo 1)

En tant que maire d'une commune de 200 habitants, je pense que la Communauté de communes doit élargir davantage encore ses compétences et rester solidaire des petites communes. On ne peut rien faire tout seul maintenant ! J'ai de nombreux administrés qui travaillent sur le Node Park, parce que la CCLD a su y attirer des entreprises. L'intercommunalité c'est l'avenir, encore plus en milieu rural.

*MM Moreau, Audurier et Rabusseau ont d'ores-et-déjà annoncé qu'ils ne se représenteraient pas aux prochaines élections municipales de mars 2014.



Aménagement
de l'espace communautaire

Gens du voyage

Construction et gestion des aires d'accueil des gens du voyage...



Petite enfance/
coordination jeunesse

Création et gestion des crèches...

Environnement

Gestion de l'Espace Naturel Sensible des Prairies du Roy à Loches / Animation et coordination du Contrat Territorial Indre Amont...



Déchets ménagers

Collecte, tri et traitement des déchets / Gestion des déchetteries...



Développement économique

Création et commercialisation de la zone d'activité du Node Park Touraine / Création d'ateliers relais sur Corbery à Loches / Opération de maintien des commerces centres bourgs...

Gestion d'une politique du logement et de l'habitat

Opérations d'amélioration des façades / Amélioration thermique des logements des personnes âgées...



Équipements
sportifs d'intérêt
communautaire

Création et gestion de Naturéo / Création du terrain de Rugby de Loches, de la salle multisport de Reignac, des terrains de tennis couverts de Beaulieu-lès-Loches, du Golf de Verneuil-sur-Indre...



Alimentation en eau potable
et assainissement des eaux usées

Équipements
touristiques
d'intérêt
communautaire

Création de la Résidence de Tourisme Pierre et Vacances / Aménagement et extension de la Saulaie / Réhabilitation des abattoirs de Loches en centre de bien-être...

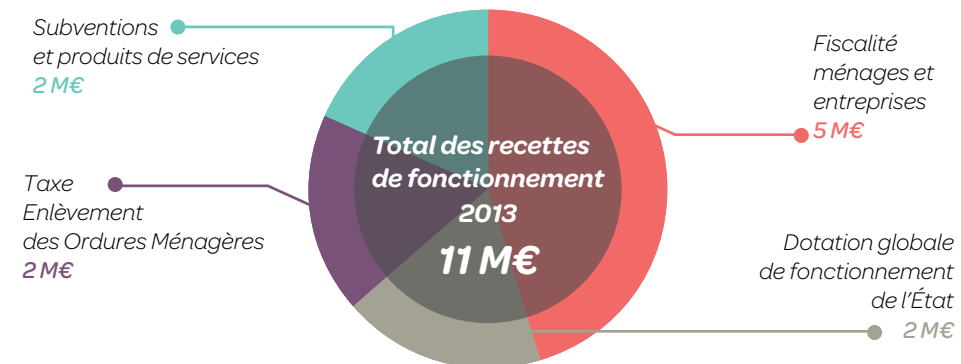


Comment se finance ma Communauté de communes ?

Loches Développement est dotée de ressources et d'une fiscalité propres. Ses recettes financières principales proviennent de :

- L'Etat, via la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
- La fiscalité directe locale acquittée par : les entreprises via la CFE, la Cotisation Foncière des Entreprises
- les particuliers, via la taxe d'habitation et la taxe foncière bâtie et non bâtie
- La taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (destinée intégralement au financement du service de collecte et de traitement des déchets de Loches Développement)
- Subventions et Revenus des biens, meubles ou immeubles de la CCLD

La CFE (ancienne taxe professionnelle) et les taxes aux particuliers sont collectées par les services des impôts puis reversées ensuite aux collectivités, communes et communautés de communes. Les taux d'imposition sont décidés et votés chaque année par la CCLD en conseil communautaire, ils n'ont jamais été augmentés depuis la création de notre intercommunalité.



63 agents à votre service

**Autant de manières de vivre
et d'aimer son travail.
Un même professionnalisme
au service du public et du territoire.**

Liste de portraits non exhaustive.
Retrouvez ces photos et des témoignages d'agents dans le 



Les Communautés de communes s'invitent aux prochaines municipales

Les prochaines élections municipales des 23 et 30 mars 2014 introduisent plusieurs modifications concernant le mode d'élection des conseillers communautaires dans les communes de plus de 1 000 habitants. Ils seront désormais élus au suffrage universel direct et au scrutin de liste, une « vraie avancée démocratique » selon l'Assemblée des Communautés de France qui explique : « les communautés de communes interviennent de plus en plus dans la vie quotidienne des citoyens, il était essentiel que ceux-ci puissent élire directement leurs élus communautaires. Ce système d'élection directe permet

de rapprocher les élus intercommunaux des habitants et de mieux faire connaître l'intercommunalité ». Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le conseiller communautaire restera le maire puis, en fonction du nombre de sièges, ses adjoints et conseillers municipaux.

Autre changement et pas des moindres, le nouveau mode d'élection vise à étendre la parité homme-femme au sein des conseils, celle-ci étant obligatoire dans la composition des listes. Enfin, comme le demandait la loi, les 20 communes de notre territoire se sont accordées cet été sur la répartition des sièges au sein du conseil communautaire pour le prochain mandat, il ne comptera plus que 46 membres au lieu de 61 actuellement.





« La Touraine Côté Sud doit se doter d'un véritable projet politique »

En début d'année, les présidents des quatre Communautés de communes de la Touraine Côté Sud avaient exprimé la nécessité de bâtir ensemble une véritable organisation en matière d'accueil et d'animation des entreprises et de créer par là même, une nouvelle gouvernance économique locale. Deux cabinets de consultants, Synopter et Damien Christiany les accompagnent depuis six mois dans l'élaboration de ce projet qui engage l'avenir de notre territoire. Lors du dernier Comité de pilotage* qui s'est tenu le 6 décembre à Montrésor, nous les avons interrogés en aparté pour connaître leur diagnostic et les pistes qu'ils invitent à emprunter.

Quels regards portez-vous sur notre territoire ?
P.C. Brasseur et J.F. Vallès (Synopter) : La Touraine Côté Sud n'est pas un territoire en déclin, il existe un vrai tissu économique avec des produits intéressants comme le Node Park à Tauxigny. D'autre part, vous entretenez des liens naturels avec les grandes agglomérations, vous êtes à proximité tout en étant différents, il faut le vivre comme une chance.
Damien Christiany : J'ai posé un regard technique et juridique sur votre territoire et j'ai constaté que vous possédez déjà une culture et des intérêts communs, que vous avez depuis longtemps appris à partager vos réflexions et adopté des habitudes de travail dans le cadre du Pays, c'est très important. Tout milite donc pour un approfondissement des relations entre les intercommunalités, soit par fusion, soit par un renforcement des compétences et actions communes.

Quelles sont les pierres d'achoppement ?
Damien Christiany : Le nombre de structures existantes rend le schéma illisible sur le qui fait quoi, entre les quatre Communautés de communes, le Pays, la Maison de l'Emploi, l'Agence touristique, les offices de tourisme, il y a une réelle absence de logique organisationnelle et

juridique. D'autre part, chaque Communauté de communes a des pratiques différentes du développement économique.
Synopter : Il existe encore une vision un peu sclérosée du milieu rural or il se passe des choses ici, il y a des opportunités à saisir. Le milieu rural n'est pas une fatalité pour attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants, mais pour les faire venir, il faut qu'ils trouvent ici de bonnes conditions de travail et un climat de confiance. Ça ne se décrète pas, ça se travaille, le développement doit d'abord être endogène. Dernier point, les élus ont le sentiment d'une certaine impuissance car les collectivités ne maîtrisent pas toujours les nouveaux leviers du développement économique qui sont davantage d'ordre qualitatif que quantitatif. Il n'y a pas encore très longtemps, développer un territoire signifiait créer des zones d'activité en quantité. Ce n'est plus du tout valable aujourd'hui.

Justement, quelles sont les voies possibles du développement de la Touraine Côté Sud ?
Synopter : Ici mais ailleurs aussi, nous plaillons pour le faire ensemble, les collectivités locales doivent faire vivre le tissu économique, être à l'initiative d'actions d'animation et de valorisation des entreprises, proposer de nouveaux produits. Vous devez aussi savoir vous appuyer

sur les ressources intrinsèques au territoire, agricoles, environnementales, patrimoniales et humaines, il faut activer des logiques de filières et réfléchir à ce qui vous singularise.
Damien Christiany : Le scénario qui est actuellement privilégié par les élus penche pour une forte mutualisation sans toutefois déresponsabiliser localement les communes. Plusieurs schémas organisationnels ont été présentés mais, quelle que soit l'option choisie, les élus ne pourront pas faire l'économie d'une véritable réflexion sur les aspects stratégiques.
Synopter : C'est fondamental en effet, il faut qu'ils définissent un cap, un horizon à partager. Le problème est que, généralement, les intercommunalités ne s'appuient pas sur de réels projets politiques de développement économique mais plutôt sur des approches fiscales et c'est dommage. Les Communautés de communes doivent réinvestir le champ du politique, au sens noble du terme, et la démarche de coopération économique engagée nous semble s'inscrire dans ce sens. ■

*Le Comité de Pilotage s'est réuni trois fois au cours des six derniers mois, il est composé des 4 Présidents de Communautés de Communes, des 4 Vices Présidents en charge du développement économique et d'un Vice-Président supplémentaire par Communauté de communes, du Président de la MEETS, du Président du Pays et du Président de l'Agence Touristique.

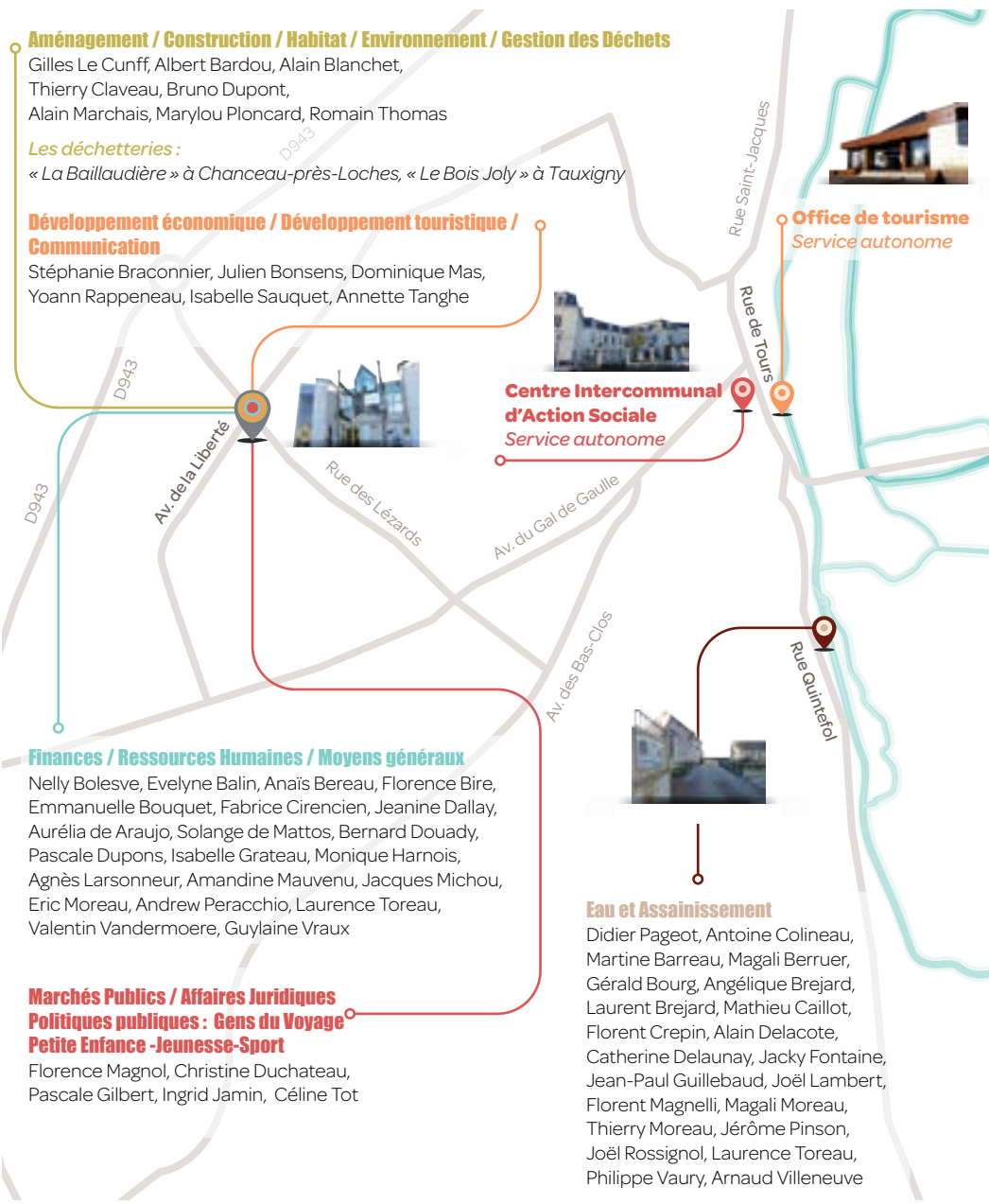


- A VOTRE SERVICE**
- Communauté de communes Loches Développement**
12 avenue de la Liberté
37601 Loches Cedex
Tél. Standard 02 47 91 19 20
accueil@lochesdeveloppement.com
www.lochesdeveloppement.fr
Ouvert au public du lundi au vendredi 9h-13h / 14h-17h
- Service Développement Économique**
Tél. 02 47 91 19 32
deveco@lochesdeveloppement.com
- Service Eau et Assainissement**
57 rue Quintefol - BP 105
37601 Loches Cedex
Tél. 02 47 59 03 05
Ouvert au public du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Assistance technique garantie au 02 47 59 03 05, 24h/24 et 7j/7, pour répondre aux urgences. Vous serez alors informé du délai d'intervention.
- Service Déchets ménagers**
Tél. 02 47 91 19 20
dechets.menagers@lochesdeveloppement.com
- Centre Intercommunal d'Action Sociale de Loches Développement (CIAS)**
Tél. 02 47 59 23 30
Ouvert au public du lundi au vendredi : 9h-12h30 et lundi, mercredi et jeudi : 14h-17h
- Office du tourisme de Loches**
Tél. 02 47 91 82 82
www.loches-tourainecotesud.com
Horaires d'été : tous les jours 9h-13h/14h-19h
- Marchés publics**
Tél. 02 47 91 19 25/28
Vous pouvez télécharger nos dossiers de consultation sur www.pro-marchespublics.com

CONTACTS UTILES

- Relais Assistantes Maternelles du Lochois**
Tél. 02 47 59 95 22
- Maison des petits pas à Loches**
Tél. 09 77 52 19 38
- Maison de la petite enfance à Tauxigny**
Tél. 09 60 35 04 68
- Service Jeunesse de la Ville de Loches**
Tél. 02 47 59 28 82 / www.ville-loches.fr
- Association Puzzle**
Tél. 02 47 94 12 00 / www.asso-puzzle.fr
- Point Information Jeunesse intercommunal (PIJ)**
Tél. 02 47 59 28 82 / 06 13 83 65 10
- Parc Aquatique intercommunal Naturéo**
Tél. 02 47 91 34 55 / www.parc-natureo.fr
- Golf de Verneuil**
Tél. 02 47 94 79 48 / www.golf-lochesverneuil.fr

Qui est où ?
les services de la CCLD dans Loches



- Quelques sites POUR EN SAVOIR PLUS !**
- www.amf.asso.fr** ← Association des Maires de France (AMF)
- www.adcf.org** ↗ Association des Communautés de France (ADCF)
- www.vie-publique.fr** ↘
- www.facebook.com/viepublique.fr** ↗
- Vie publique ↗

En vous rendant sur le site de la CCLD : www.lochesdeveloppement.com, cliquez sur le Portfolio n°37 associé à ce numéro et découvrez en exclusivité les photos de **Stephan Larroque** non publiées sur votre magazine. Nous vous offrons ainsi la possibilité de prolonger les rencontres réalisées dans le cadre de nos reportages.

+ web



L'homme réseau

Tous les acteurs de la sphère économique locale connaissent l'homme, de près ou de loin.

Guy Marois est pourtant quelqu'un de réservé

mais il est spontanément associé au réseau STE qu'il préside depuis 5 ans. Sa disponibilité pour ce groupement d'une cinquantaine d'entreprises et son implication dans les différents projets qu'il conduit avec les membres de son bureau expliquent largement cette reconnaissance.

Car l'association ne se contente pas de représenter et de valoriser collectivement les entreprises du territoire, elle propose aussi à ses adhérents des rendez-vous réguliers dont le premier effet bénéfique est de « rompre l'isolement du chef d'entreprise et d'agrandir son cercle relationnel ». Chaque trimestre, le réseau accueille des dirigeants d'entreprise le temps d'un

Guy Marois est le président du réseau Sud Touraine Entreprises (STE). Cette association, qui fêtera ses 20 ans en 2014, s'emploie à créer de la proximité et de la confiance entre les entreprises du Lochois.

« Afterwork », moment convivial d'information et d'échanges autour de thématiques liées à l'actualité.

STE a aussi souhaité favoriser une plus grande coopération entre les

entreprises du territoire, « ce qui passe par une meilleure connaissance des savoir-faire existants -> » explique G. Marois. Une réflexion qui a débouché sur un nouveau type de rencontre : des « Coulisses d'entreprises » au cours desquelles « un patron parle aux patrons et aux élus locaux dans ses ateliers ou ses bureaux, au milieu de ses salariés au travail », une façon de toucher d'un peu plus près la réalité des PME et TPE. Une façon aussi de consolider le tissu économique local et d'encourager le faire-ensemble en milieu rural, à l'image du projet phare de STE baptisé LETRE « Les Entreprises du Territoire Recyclent Ensemble » pour réduire et optimiser la gestion des déchets. Bravo le réseau !

STE accueille des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Les nouveaux créateurs entrepreneurs sont également les bienvenus.

Sud Touraine Entreprises - 1 rue Viollet le Duc, 37600 Loches (ZI de Vauzelles) - Tél. 02 47 91 42 60
contact@sud-touraine-entreprises.com - www.sud-touraine-entreprises.com

